

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Transition énergétique

**Direction générale de l'énergie
et du climat**

Arrêté du 24 novembre 2022

**portant nomination au conseil à l'électrification rurale mentionné au 10^{ème} alinéa du I de
l'article L.2224-31 du code général des collectivités territoriales**

NOR : ENER2230033A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté de la ministre de la transition énergétique, en date du 24 novembre 2022, sont nommés pour une durée de trois ans membres du conseil à l'électrification rurale :

A titre de représentant des conseils départementaux :

M. Bernard de la Hamayde, vice-président du Conseil départemental de l'Aube, président du syndicat départemental d'énergie de l'Aube ;

A titre de représentants des autorités organisatrices de la distribution d'électricité susceptibles de bénéficier des aides à l'électrification rurale :

M. Xavier Pintat, président de la fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), président du syndicat départemental énergies et environnement de la Gironde, maire de Soulac-sur-Mer ;

M. Antoine Corolleur, secrétaire de la fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), président du syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère, maire de Plourin ;

M. Jean-Luc Dupont, porte-parole de la fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), président du syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire, Maire de Chinon, président de la communauté de communes Chinon Vienne et Loire ;

M. Maurice Gironcel, administrateur de la fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), président du syndicat intercommunal d'électricité de la Réunion, maire de Sainte-Suzanne, président de la communauté intercommunale du Nord de la Réunion, ;

M. Guy Hourcabie, vice-président délégué de la fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), président du syndicat intercommunal d'énergie, d'équipement et d'environnement de la Nièvre, maire de Toury-Lurcy ;

M. Pascal Sokoloff, directeur général de la fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR).

A titre de représentants d'Enedis :

Le directeur en charge des concessions et des territoires, ou son représentant ; le directeur en charge de la régulation, ou son représentant.

A titre du représentant d'Electricité de France - Systèmes énergétiques insulaires :

Le Directeur d'EDF - Systèmes Energétiques Insulaires, ou son représentant.

A titre du représentant des entreprises locales de distribution (ELD) :

M. Stéphane PUECH, directeur général de la SICAE du Carmausin.

A titre de représentants du ministre chargé de l'énergie :

Le sous-directeur chargé des systèmes électriques et des énergies renouvelables à la direction générale de l'énergie et du climat, ou son représentant.

Le chef du bureau chargé du système électrique, de la programmation et des réseaux à la direction générale de l'énergie et du climat, ou son représentant.

A titre de représentant du ministre chargé du budget :

L'adjoint au chef de bureau du bureau de l'énergie, des participations, de l'industrie et de l'innovation à la direction du budget du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique.

A titre de représentant du ministre chargé des collectivités locales :

La cheffe du bureau des services publics locaux à la direction générale des collectivités locales (DGCL), ou son représentant.

A titre de représentant du ministre chargé de l'aménagement du territoire :

La directrice générale déléguée de l'appui opérationnel et stratégique de l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), ou son représentant.

A titre de représentant du ministre ordonnateur disposant des crédits des programmes pour le financement des aides à l'électrification rurale :

Le sous-directeur chargé des affaires générales et de la synthèse à la direction générale de l'énergie et du climat, ou son représentant.

M. Xavier Pintat exerce les fonctions de président du conseil à l'électrification rurale.